

vrai, c'est que, durant tout le cours de cette discussion, j'ai fait la différence entre les drapeaux adoptés par les associations ou les particuliers, et sur lesquels il est possible et désirable que l'on appose l'image du Sacré-Cœur, et le « drapeau distinctif de la province de Québec », sur lequel l'apposition de cette image est aujourd'hui *irréalisable*, — et même ABSURDE, ajoute maintenant M. Tardivel, non sans une manifeste exagération. (« Il est donc bien difficile de rester dans le juste milieu ! » comme disait dernièrement, avec tant de raison, un écrivain connu.)

Il est vrai que je n'ai (et bien à dessein) mentionné expressément qu'à la fin, pour ouvrir enfin les yeux de mon adversaire, l'intervention du pouvoir législatif par ses trois degrés, pour décider du choix de notre drapeau, non politique, mais *distinctif* de notre Province, et, à mon sens, *national*. Mais cette intervention était implicitement indiquée dans la page 173 de la *Semaine religieuse* du 1^{er} novembre, reproduite par la *Vérité* du 8 novembre, puisqu'il ne saurait appartenir à personne autre qu'à ce pouvoir législatif de faire choix d'un « drapeau distinctif de la province de Québec, » sur lequel, disais-je, nous ne pouvons pas *imposer* aux protestants l'adjonction d'un emblème catholique. Et dans ma réplique du 15 novembre, j'avertissais M. Tardivel que nous ne discutons pas le même projet. Mais rien n'y a fait. Il a continué, et jusqu'à samedi dernier, à me reprocher, bien à tort, mes écrits « découragés et décourageants. »

Ce qui ressort de cette polémique (où je me suis tenu sur la défensive, quoique M. Tardivel insinue souvent le contraire), c'est que M. le directeur de la *Vérité* a oublié, en m'attaquant, de se demander quelle était au juste mon opinion. C'est désastreux pour sa réputation de polémiste d'expérience ; mais je n'y puis rien.

Volontiers et avec confiance je laisse aux lecteurs le soin de décider avec quel succès M. Tardivel, aidé de son ami au très grand sabre, a fait face samedi dernier aux considérations diverses développées dans mon article du 20 décembre.

Toutefois, il me plaît, à titre de récréation, de scruter un

peu la
rique de
Semai
tes fois
queurs
avoir re
littérati
bien fré
chefs-d'
je l'ai t
dans la
cembre,
« toute
Par exei
dans la
la plaisa

La je
une fami
à Fourvi
d'où les
des terri
Envoy
un séjou
son-mère
Lorsqu
mèrent le
ses dans
déjà à ca
ses bons
ment. Le
où l'on de